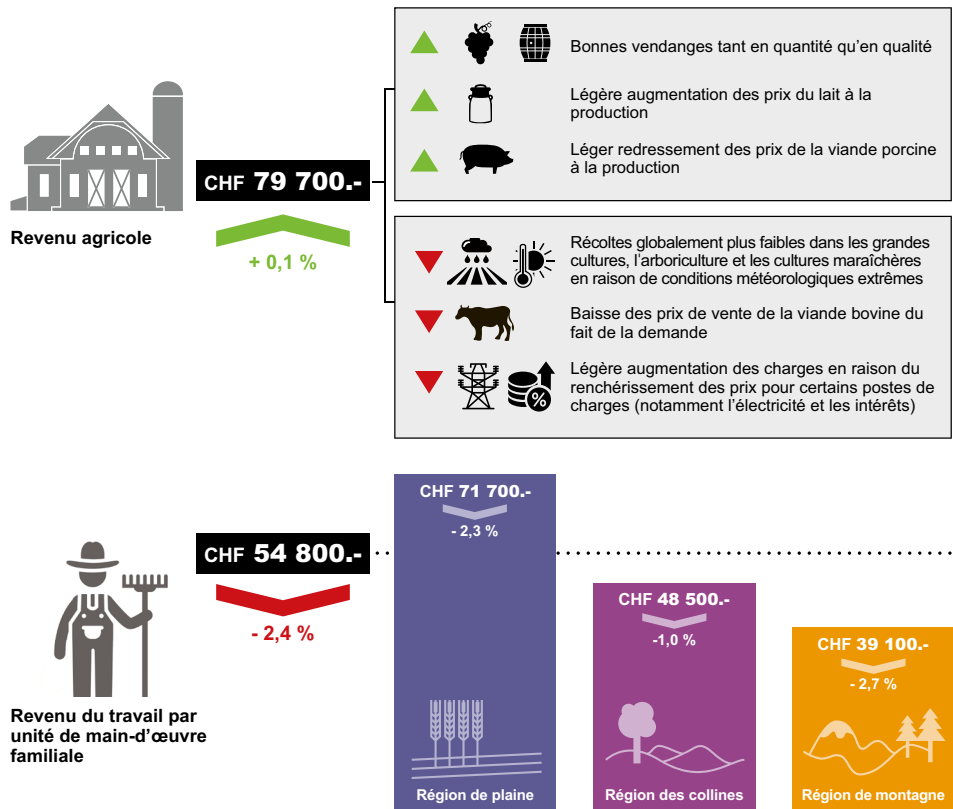


Évolution économique de l'agriculture suisse en 2023

Dépouillement centralisé des données comptables, échantillon sur la situation des revenus

Novembre 2024

Revenu agricole 2023 et évolution par rapport à 2022



Source : Agroscope, Dépouillement centralisé des données comptables, échantillon sur la situation des revenus
Toutes les données sont des valeurs moyennes.

Auteur-e-s

Pierrick Jan
Dierk Schmid
Swetlana Renner
Petra Schiltknecht
Daniel Hoop
Maria Dieterle

En 2023, le revenu agricole est resté stable par rapport à l'année précédente. Il s'élevait en moyenne à 79 700 francs par exploitation. C'est ce que montrent les résultats de l'échantillon aléatoire du Dépouillement centralisé des données comptables des exploitations agricoles. Les principaux facteurs expliquant cette évolution sont détaillés dans l'infographie ci-dessus.

Le revenu agricole rémunère le travail des unités de main-d'œuvre familiale et les capitaux propres investis dans l'exploitation. L'intérêt calculé des capitaux propres a aug-

menté de 39% en raison de la hausse des taux d'intérêts et s'élevait à 6100 francs. Le nombre d'unités de main-d'œuvre familiale est, quant à lui, resté pratiquement inchangé à 1,35 postes à temps plein (+0,2%). En raison de la forte hausse de l'intérêt calculé des capitaux propres, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale a baissé de 2,4% pour atteindre 54800 francs. L'augmentation de 5,5% du revenu extra-agricole des ménages agricoles, conjuguée à un revenu agricole constant, a conduit à une hausse de 1,5% du revenu total.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Agroscope

Principes légaux et méthodologiques

Sur mandat de la Confédération (Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture, RS 919.118), le Dépouillement centralisé des données comptables d'Agroscope relève chaque année les données comptables d'un échantillon d'exploitations agricoles afin d'analyser la situation des revenus dans l'agriculture¹. Pour ce relevé, les exploitations commerciales d'une certaine taille sont sélectionnées par échantillonnage aléatoire de manière à obtenir un ensemble représentatif de l'univers statistique fidèle à la répartition par type d'exploitation, région et taille (Renner et al., 2018). Les données de la comptabilité financière sont fournies par les cheffes et chefs d'exploitation ou par les fiduciaires de manière pseudonymisée. Le Dépouillement centralisé des données comptables vérifie leur plausibilité et les harmonise afin que les résultats des différentes exploitations soient comparables. Les variables structurelles provenant de la base de données SIPA (OFAG, 2024a) sont également disponibles pour ces exploitations. Les statistiques se rapportant à l'exploitation (p. ex. revenu agricole) prennent en compte les entreprises individuelles et les communautés d'exploitation. A l'échelle du ménage (p. ex. revenu total) ou du calcul des flux de trésorerie, seules les données des entreprises individuelles (c.-à-d. sans les communautés d'exploitation) sont disponibles. Les données individuelles des exploitations sont pondérées à l'aide d'un étalonnage afin de représenter l'univers statistique de manière la plus précise possible à l'aide de variables structurelles connues. Plus d'informations sur la précision des estimations sont disponibles dans la statistique des revenus dans l'agriculture (<http://www.statistiquedesrevenus.ch/>).

La participation au relevé est volontaire. Lorsqu'une exploitation sélectionnée pour l'échantillon est disposée à fournir ses données, on lui redemandera de participer les années suivantes. La composition de l'échantillon change d'une année sur l'autre. Certaines exploitations quittent l'échantillon, tandis que d'autres exploitations y entrent. Sur les 2243 exploitations que compte l'échantillon complet de l'exercice comptable 2023, 1972 exploitations (88 %) ont déjà participé au relevé des données l'année précédente. Cette modification de la composition de l'échantillon peut avoir un effet parfois significatif sur les résultats agrégés, et en particulier sur la variation annuelle des indicateurs clés étudiés. Le calcul de la variation annuelle selon deux différentes approches permet de mettre en évidence un éventuel effet dit d'échantillonnage. Sur la base des résultats pondérés du panel non-cylindrique (le panel non-cylindrique est appelé ci-après « échantillon complet »), qui contient toutes les exploitations enquêtées, les valeurs moyennes de toutes les variables et leur variation respective entre les deux années considérées sont calculées et présentées dans les tableaux ci-après (tableaux annexés 1 et 2). L'effet d'échantillonnage peut être éliminé en ne tenant compte que des exploitations qui ont participé à l'enquête pour chacune des deux années considérées (panel cylindrique, ci-après appelé

«échantillon constant»). Il est important de souligner ici que l'échantillon constant est plus petit et ainsi moins précis que l'échantillon complet. Par ailleurs, il ne reflète l'évolution structurelle de l'agriculture (cessations d'activité, changement d'orientation de la production) que de manière limitée. Lorsque la variation annuelle est très différente entre l'échantillon complet et l'échantillon constant, cela signifie qu'il y a un effet d'échantillonnage. La variation relative du revenu agricole et du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale calculée sur la base des résultats pondérés de l'échantillon constant est indiquée dans les tableaux 2 et 4.

Produits et charges

Produits en hausse

En 2023, les produits moyens totaux, paiements directs compris, s'élevaient à 393 400 francs par exploitation et ont augmenté de 0,9 % par rapport à l'année précédente (tableau 1 en annexe 1). Ces chiffres cachent deux évolutions opposées qui s'annulent en partie réciproquement: tandis que les produits de la production végétale ont diminué, ceux de la production animale ont eux augmenté.

Le produit monétaire de la production végétale a baissé de 4,7 % par rapport à 2022. Cette baisse s'explique par des conditions météorologiques difficiles pour de nombreuses cultures. Le printemps a connu une durée d'ensoleillement inférieure à la moyenne. Les précipitations ont par ailleurs été supérieures à la moyenne dans les Alpes et en Suisse orientale pendant cette saison. En revanche, le mois de juin a été très sec dans certaines régions. Il a été suivi par des vagues de chaleur en juillet et en août, accompagnées localement de fortes précipitations orageuses. Dans la moitié occidentale de la Suisse, les quantités de précipitations estivales sont toutefois restées fortement inférieures à la moyenne (MétéoSuisse, 2024). Ces conditions météorologiques extrêmes ont entraîné une baisse globale des rendements et donc des récoltes dans les grandes cultures (en particulier dans les céréales, le colza, les pommes de terre et les betteraves sucrières) ainsi que dans les cultures fruitières et maraîchères (Agristat, 2023; Agristat, 2024a; Sucre Suisse SA, 2024). L'année météorologique 2023 ne s'est avérée favorable que pour la viticulture. L'été chaud et majoritairement sec a entraîné une récolte de vin supérieure à la moyenne, à la fois en termes de quantité et de qualité (OFAG, 2024b). Sur les marchés agricoles, les prix à la production obtenus dans le domaine de la production végétale étaient globalement plus élevés (+3,5 %) que l'année précédente (Agristat, 2024b). La hausse des prix n'a toutefois pas suffi à compenser l'ensemble des pertes de récolte dues aux conditions météorologiques dans la production végétale.

Le produit monétaire de la production animale a augmenté de 1,8 %. Cette hausse s'explique notamment par l'agrandissement des exploitations lié au changement structurel et par l'augmentation du nombre d'animaux par exploitation qui en résulte. Celle-ci s'élève à +2,6 % dans l'échantillon et, en raison d'un effet d'échantillonnage, est un peu plus élevée que dans l'univers statistique. L'évolution sur le marché a toutefois été variable selon le produit animal considéré. Dans la production laitière, le volume de lait commercialisé a diminué de 0,6 % par rapport à l'année précédente (Agristat et al., 2024), tandis que le prix payé aux produc-

¹ L'Office fédéral de la statistique (OFS) et Agroscope publient simultanément deux statistiques complémentaires pour l'évaluation de la situation économique de l'agriculture suisse. Une comparaison des deux relevés est disponible dans l'encadré en page 5.

teurs de lait a augmenté de 1,3 % (Agristat, 2024b), ce qui s'est traduit par une augmentation des produits monétaires. La production de viande bovine a enregistré une hausse de 1,3 %, tandis que la demande intérieure a diminué de 0,8 % (Proviande, 2024). En conséquence, les prix des bovins de boucherie ont baissé de 3,6 % (Agristat, 2024b), conduisant à une baisse des produits monétaires de la production de viande bovine. Après deux années d'offre excédentaire, la production indigène sur le marché de la viande porcine a reculé de 5,6 % par rapport à l'année précédente (Proviande, 2024). Dans l'engraissement porcin, cette situation a entraîné un redressement du prix des porcs de boucherie (+4,7 % pour les porcs AQ, Agristat, 2024b). De leur côté, les éleveurs de porcs ont bénéficié de prix plus élevés pour les porcelets et les gorets (+23 % par rapport à 2022; Agristat, 2024b).

L'augmentation de 9,8 % des autres produits (par exemple: location de machines ou travaux pour tiers) par rapport à l'année précédente est probablement due, entre autres, à l'augmentation des tarifs d'indemnisation des machines en raison du renchérissement (Gazzarin et al., 2022). Les paiements directs (contributions cantonales comprises) par exploitation ont augmenté en moyenne de 2,1 % alors que le montant total des paiements directs versés par la Confédération au secteur agricole est resté pratiquement inchangé. Cette augmentation est due à la poursuite du changement structurel et à l'augmentation de la surface des exploitations agricoles (+2,2 % pour l'année 2023) qui en découle.

Augmentation des charges au même rythme que les produits

Les charges totales moyennes par exploitation ont augmenté de 1,1 % pour atteindre 313 700 francs, le renchérissement des moyens de production agricole s'élevant à +1,5 % (Agristat, 2024b). Le renchérissement a été nettement plus faible que l'année précédente, qui avait été marquée par une forte inflation en raison du début de la guerre en Ukraine. Les charges ont diminué de 1 % par hectare, ce qui – compte tenu du renchérissement – indique un recul des quantités de moyens de production utilisés.

Les postes suivant ont notamment contribué à l'augmentation des charges totales: les intérêts des immeubles (+22,2 %), les charges d'énergie et d'évacuation des déchets dont fait partie l'électricité (+15,0 %), les autres charges de matières, marchandises et services, comme la location de machines (+8,2 %), et le bloc de charges «Entretien, réparations, remplacement des immobilisations corporelles meubles, charges de véhicules et de transport» (+2,6 %). La forte augmentation des charges d'intérêt et d'énergie est liée au renchérissement (Agristat, 2024b).

Les amortissements et ajustements ainsi que l'entretien des immeubles ont eu un effet modérateur sur l'augmentation des charges. Ces deux postes de charges ont baissé de respectivement 2,8 % et 4,6 % par rapport à l'année précédente.

Revenu agricole

Le revenu agricole, qui correspond à la différence entre les produits et les charges, s'élève à 79 700 francs par exploitation et est resté stable par rapport à l'année précédente (tab. 1). Sans la croissance de la taille moyenne des exploitations en lien avec le changement structurel, le revenu agricole par exploitation aurait légèrement baissé.

Tab. 1: Revenu agricole moyen (en francs par exploitation) et intervalle de confiance à 95 % (échantillon complet).

Région	Année	Moyenne	Intervalle de confiance à 95 %	
			Limite inférieure	Limite supérieure
Ensemble de la Suisse	2022	79 700	77 600	81 700
	2023	79 700	77 500	82 000
Région de plaine	2022	100 600	96 900	104 300
	2023	99 600	95 400	103 800
Région des collines	2022	70 100	67 000	73 200
	2023	71 000	67 800	74 300
Région de montagne	2022	59 700	56 700	62 600
	2023	60 400	57 200	63 600

Dans les trois régions, l'évolution en pourcentage du revenu agricole par rapport à 2022 est minime et n'est pas statistiquement différente de zéro. Alors que le revenu agricole a diminué de 0,9 % dans la région de plaine, il a augmenté de 1,4 % dans la région des collines et de 1,2 % dans la région de montagne. La baisse du revenu dans la région de plaine est due à la production végétale, qui a particulièrement souffert des conditions météorologiques extrêmes en 2023 et dont l'importance est nettement plus marquée dans la région de plaine que dans la région des collines et de montagne. Malgré une légère augmentation du montant des paiements directs versés à la région de plaine en raison des modifications apportées aux programmes de paiements directs (OFAG, 2024c), le produit monétaire total est resté relativement stable dans cette région (+0,3 %), alors qu'il a augmenté dans la région des collines (+2,1 %) et dans la région de montagne (+1,6 %). La hausse moins importante des charges dans la région de plaine (+0,5 %) par rapport aux régions des collines et de montagne (+2,3 et +1,7 %) n'a pas suffi à compenser entièrement la croissance moindre des produits monétaires. Les résultats de l'échantillon constant en termes de variation interannuelle du revenu agricole diffèrent de ceux de l'échantillon complet pour les régions des collines et de montagne (cf. tab. 2). Les différences absolues restent toutefois faibles, ce qui indique que l'effet d'échantillonnage est d'importance secondaire. De plus, la variation du revenu agricole à l'échelle de la Suisse et des différentes régions (plaine, collines et montagne) n'est pas non plus statistiquement différente de zéro dans l'échantillon constant.

Tab. 2: Variation relative moyenne du revenu agricole entre 2022 et 2023 calculée sur la base des échantillons complet et constant.

Région	Échantillon complet	Échantillon constant
Ensemble de la Suisse	+0,1 %	-1,5 %
Région de plaine	-0,9 %	-0,9 %
Région des collines	+1,4 %	-1,7 %
Région de montagne	+1,2 %	-2,3 %

Revenu du travail et salaire comparable

Le revenu du travail correspond au revenu agricole après déduction des coûts calculés des capitaux propres investis dans l'exploitation, aussi appelés intérêts calculés des capitaux propres. Il sert à rémunérer les unités de main-d'œuvre familiale travaillant sur l'exploitation. Du fait de la hausse du taux d'intérêt des obligations fédérales de 0,78 à 1,05 %, l'intérêt calculé du capital propre a augmenté de 1700 francs (+39 %). Le nombre d'unités de main-d'œuvre familiale est resté stable (+0,2 %) par rapport à l'année précédente, avec 1,35 unité de main-d'œuvre familiale par an. Par conséquent, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale a diminué de 2,4 % (-1300 francs) pour atteindre 54800 francs (tab. 3 et 4).

Tab. 3 : Revenu du travail moyen par unité de main-d'œuvre familiale (Fr./UTAF) et intervalle de confiance à 95 % (échantillon complet).

Région	Année	Moyenne	Intervalle de confiance à 95 %	
			Limite inférieure	Limite supérieure
Ensemble de la Suisse	2022	56 100	54 500	57 600
	2023	54 800	53 100	56 400
Région de plaine	2022	73 500	70 600	76 300
	2023	71 700	68 600	74 900
Région des collines	2022	49 000	46 500	51 500
	2023	48 500	45 900	51 100
Région de montagne	2022	40 100	37 900	42 400
	2023	39 100	36 700	41 400

Tab. 4 : Variation relative moyenne du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (UTAF) entre 2022 et 2023 calculée sur la base des échantillons complet et constant.

Région	Échantillon complet	Échantillon constant
Ensemble de la Suisse	-2,4 %	-3,7 %
Région de plaine	-2,3 %	-2,6 %
Région des collines	-1,0 %	-4,2 %
Région de montagne	-2,7 %	-5,0 %

Avec 71 700 francs, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale en région de plaine était 48 % plus élevé que dans la région des collines (48 500 francs) et 84 % plus élevé que dans la région de montagne (39 100 francs). En 2023, les trois régions ont enregistré une baisse du revenu du travail par rapport à l'année précédente (tab. 4). Les différences entre les régions en termes de variation relative du revenu du travail restent faibles. Atteignant respectivement -2,7 % et -2,3 %, le recul du revenu du travail a été un peu plus marqué dans la région de montagne et de plaine que dans la région des collines (-1,0 %). Alors que dans la région de plaine, le recul un peu plus important est dû à l'évolution du revenu agricole, dans la région de montagne, il est lié à une légère augmentation du nombre d'unités de main-d'œuvre familiale (+1,4 %).

En moyenne des trois années 2021 à 2023, les unités de main-d'œuvre familiale dans l'agriculture ont obtenu des salaires plus bas que les employés des secteurs secondaire et tertiaire. La médiane du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale représente respectivement 88 %, 61 % et 56 % du salaire comparable dans les régions de plaine, des collines et de montagne en moyenne des trois dernières années (tab. 5).

Tab. 5 : Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (UTAF) et salaire comparable, moyenne des trois années 2021-2023.

	Région de plaine	Région des collines	Région de montagne
Revenu du travail (médiane) Fr./UTAF	68 900	44 600	37 700
Salaire comparable* (médiane) Fr./UTAF	78 700	73 000	67 600

* Source: Enquête sur la structure des salaires de 2020 et de 2022 (OFS, 2022 et OFS, 2024a), Indice suisse des salaires de l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2024b).

Revenu total

Le revenu total d'un ménage agricole se compose du revenu agricole et du revenu extra-agricole. Il est à la disposition des familles paysannes pour la consommation privée et la constitution de capitaux propres. Le revenu extra-agricole n'est pas relevé pour les communautés d'exploitations. Par conséquent, le revenu total ne peut être calculé que pour les entreprises individuelles (sans les communautés d'exploitations). En 2023, le revenu extra-agricole s'élevait à 37 000 francs (tableau 1 en annexe) et a donc augmenté de 5,5 % par rapport à l'année précédente. L'augmentation des revenus d'activités professionnelles indépendantes et des autres revenus de 800 francs chacun a contribué à cette évolution. L'augmentation du revenu total de 1,5 %, ce qui le porte à 112 200 francs, est entièrement due à la hausse du revenu extra-agricole. Le revenu extra-agricole représentait en moyenne 33 % du revenu total. Dans la région de plaine, le revenu total s'élève à 133 800 francs, dans la région des collines à 102 100 francs et dans la région de montagne à 92 100 francs. Le revenu extra-agricole revêt une plus grande importance dans les régions des collines et de montagne, où il représente 36 % du revenu total, que dans la région de plaine, où il ne représente que 30 %.

Calcul des flux de trésorerie

Par rapport au compte de résultat, le calcul des flux de trésorerie s'attache, lui, à analyser l'évolution des liquidités de l'unité de ménage représentée dans la comptabilité financière, composée de l'entreprise et du domaine privé. Il indique combien d'argent est disponible à la fin de l'année. Entre 2022 et 2023, les flux de trésorerie agricoles par exploitation ont augmenté de 2,4 %, soit 2300 francs, pour atteindre 96 800 francs. L'augmentation des flux de trésorerie agricoles alors que le résultat de l'agriculture est resté inchangé s'explique par les postes sans effet sur les liquidités, dont le revenu de l'agriculture est corrigé pour arriver aux flux de trésorerie agricoles. Les créances (débiteurs), les stocks et les travaux en cours ainsi que les variations des

stocks d'animaux ont connu une hausse moins importante en 2023 qu'en 2022. La hausse plus faible de ces postes a entraîné une correction négative inférieure de 4800 francs dans le calcul indirect des flux de trésorerie agricole, ce qui a eu un effet positif sur les flux de trésorerie. De l'autre côté, les amortissements ont baissé de 2000 francs. Cela a entraîné une correction positive moins importante dans le calcul des flux de trésorerie agricoles, ce qui a eu un impact négatif sur les flux de trésorerie.

Les flux de trésorerie provenant de l'activité de l'entreprise ont augmenté de 2,8 %, soit de 2700 francs, pour atteindre 99 700 francs.

Dans le secteur privé, les flux de trésorerie issus des revenus annexes des familles d'agriculteurs ont légèrement augmenté (+1,8 % ou +400 francs). Les sorties de trésorerie dues aux dépenses privées des ménages ont, quant à elles, progressé de 1,7 % ou 1000 francs.

Il en résulte un solde disponible pour les investissements ou le remboursement des dettes (flux de trésorerie Entreprise et Privé) de 57 900 francs par ménage agricole. Ce solde a augmenté de 2000 francs (+3,6 %) par rapport à 2022.

Les investissements nets ont augmenté de 6000 francs (+10,2 %) par rapport à l'année précédente, pour atteindre 64 600 francs. Il en a résulté un solde négatif de flux de trésorerie avant activité de financement (manque de financement) de 6700 francs. Les entrées de trésorerie issues des opérations de financement (acquisition de capital moins remboursement du capital) s'élevaient en moyenne à 1300 francs. Il en a résulté une sortie de trésorerie, c'est-à-dire une variation négative des liquidités figurant au bilan entre le début et la fin de l'année, d'un total de 5400 francs par ménage agricole.

Bibliographie

- Agristat, 2023. [L'année agricole 2023](#). AGRISTAT Actuel 23-12. Union Suisse des Paysans (éd), Brugg.
- Agristat, 2024a. [Statistiques et évaluation concernant l'agriculture et l'alimentation. Chapitre 2 : production végétale](#). Union Suisse des Paysans (éd.), Brugg.
- Agristat, 2024b. [Statistiques et évaluations concernant l'agriculture et l'alimentation. Chapitre 8 : Prix et indices](#). Union Suisse des Paysans (éd.), Brugg.
- Agristat, TSM fiduciaire sàrl, Producteurs Suisses de Lait (PSL), Switzerland Cheese Marketing AG, Interprofession du lait, 2024. [Statistique laitière de la Suisse – 2023](#). Agristat, TSM, PSL, SCM, IP Lait (ed.), Brugg & Berne.
- Gazzarin C., Bütler A., Anken T., Bravin E., Sax M., Schlatter M., Zorn A., 2022. [Catalogue des coûts 2022 : Valeurs indicatives des coûts de machines, du travail, des bâtiments et de la mécanisation intérieure. Valable jusqu'en septembre 2023](#). Agroscope Transfer Nr. 448. Agroscope, Ettenhausen.
- MétéoSuisse, 2024. [Bulletin climatologique année 2023](#). Genève.
- OFAG, 2024a. [Système d'information sur la politique agricole SIPA](#). Office Fédéral de l'Agriculture OFAG, Berne.
- OFAG, 2024b. [Vendange 2023: une excellente cuvée en vue](#). Office Fédéral de l'Agriculture OFAG, Berne.
- OFAG, 2024c. [Évaluation des paiements directs 2023 – Mise en œuvre de l'initiative parlementaire 19.475](#). Office Fédéral de l'Agriculture OFAG, Berne.
- OFS, 2017. [Regards sur l'économie primaire suisse. Les deux baromètres de l'agriculture suisse](#). Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- OFS, 2022. Enquête sur la structure des salaires 2020. Analyse spécifique pour Agroscope. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.

Complémentarités avec les comptes économiques de l'agriculture (CEA) de l'Office fédéral de la statistique (OFS)

L'Office fédéral de la statistique (OFS) et Agroscope publient simultanément deux statistiques complémentaires pour l'évaluation de la situation économique de l'agriculture suisse. Avec les comptes économiques de l'agriculture (CEA), l'OFS mesure la performance macroéconomique au niveau du secteur agricole. Cette approche de synthèse, basée sur plusieurs sources, permet de calculer une première estimation de l'année en cours en automne; les résultats des années précédentes sont consolidés par la même occasion. Des grandeurs économiques comme la valeur ajoutée ou le revenu généré par l'ensemble du secteur agricole sont renseignées par les CEA. Agroscope, quant à lui, décrit avec les résultats du dépouillement centralisé de données comptables (DC-Cta) les réalités microéconomiques des exploitations agricoles. Le DC-Cta étant une statistique basée sur les bouclements comptables d'un échantillon représentatif d'exploitations agricoles, Agroscope compile des résultats définitifs qui portent sur l'année précédente et qui renseignent en particulier sur l'évolution, la composition et la distribution du revenu à l'échelle de l'exploitation agricole, au niveau de la Suisse, des régions agricoles ou encore des types d'exploitation. Ces deux statistiques du programme pluriannuel de la statistique fédérale sont mentionnées par l'Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture (RS 919.118).

Les objectifs des CEA et du DC-Cta sont distincts mais complémentaires. Les méthodes utilisées sont également différentes. Ainsi, si certains éléments comptables sont similaires, comme par exemple la rémunération du travail et du capital, les résultats des deux statistiques ne sont pas identiques. Les complémentarités et les différences entre les deux statistiques sont décrites en détails dans OFS (2017).

- OFS, 2024a. Enquête sur la structure des salaires 2022. Analyse spécifique pour Agroscope. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- OFS, 2024b. Évolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, 2011–2023. Indice suisse des salaires. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- Proviande, 2024. [Le marché de la viande 2023](#). Proviande société coopérative, Berne.
- Renner S., Jan P., Hoop D., Schmid D., Dux D., Weber A. & Lips M., 2018. [Das Erhebungssystem ZA2015 der Zentralen Auswertung von Buchhaltungsdaten: Stichprobe Einkommenssituation und Stichprobe Betriebsführung](#). Agroscope Science No 68, Agroscope, Ettenhausen.
- Sucre Suisse SA, 2024. [Statistique des betteraves à sucre 2023](#). Sucre Suisse SA, Aarberg und Frauenfeld.

Remerciements

Agroscope remercie les cheffes et chefs d'exploitation ainsi que les fiduciaires lui fournissant des données pour leur précieuse collaboration au relevé.

Informations complémentaires

D'autres résultats du Dépouillement centralisé des données comptables, ainsi qu'un glossaire sont disponibles dans la publication «Statistique des revenus dans l'agriculture 2023» qui est mise en ligne gratuitement sur www.statistiquedesrevenus.ch.

Tableau annexé 1: Structure, bilan, compte de résultat récapitulatif et revenu du ménage des exploitations de l'échantillon « Situation des revenus ». Toutes les statistiques figurant dans le tableau se rapportent à l'échantillon complet.

Toutes les données : valeurs moyennes	Suisse				Région de plaine				
	2022	2023	Δ absolue 23 vs 22	Δ en % 23 vs 22	2022	2023	Δ absolue 23 vs 22	Δ en % 23 vs 22	
Nombre d'exploitations	2503	2243	-260	-10.4 %	1031	930	-101	-9.8 %	
Exploitations représentées	32924	31964	-960	-2.9 %	13799	13360	-439	-3.2 %	
Structure des exploitations									
Conditions de propriété									
Bâtiments ruraux en intégralité en location	%	12.3	10.8	-1.4	-11.7 %	11.8	10.8	-1.0	-8.4 %
Terres en intégralité en location	%	16.1	11.9	-4.2	-26.0 %	16.5	12.2	-4.3	-25.9 %
Main-d'œuvre	UTA	1.93	1.92	0.00	-0.2 %	2.16	2.15	-0.01	-0.6 %
dont unités de main-d'œuvre familiale	UTAF	1.34	1.34	0.00	0.2 %	1.30	1.29	-0.01	-0.8 %
Surface agricole utile (SAU)	ha	27.4	28.0	0.6	2.2 %	29.9	30.6	0.7	2.3 %
dont terres assolées ouvertes	ha	7.2	7.3	0.1	1.9 %	14.0	14.3	0.3	1.9 %
dont prairies	ha	19.4	19.8	0.4	2.3 %	14.7	15.1	0.4	2.9 %
dont cultures pérennes	ha	0.4	0.4	0.0	-0.7 %	0.9	0.87	0.0	-2.7 %
Cheptel moyen total (animaux présents)	UGB	35.9	36.8	0.9	2.6 %	39.5	40.5	1.0	2.6 %
dont bovins	UGB	26.9	27.6	0.7	2.5 %	27.5	28.1	0.6	2.2 %
dont petits ruminants	UGB	1.2	1.3	0.1	12.2 %	0.6	0.9	0.3	48.1 %
dont porcs	UGB	4.6	4.8	0.2	3.2 %	6.7	7.0	0.3	4.9 %
dont volaille	UGB	2.3	2.3	-0.1	-3.1 %	3.7	3.5	-0.3	-7.1 %
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.31	1.31	0.01	0.4 %	1.32	1.32	0.00	0.3 %
Bilan de clôture de l'entreprise									
Actifs									
Actifs circulants	Fr.	1 138 661	1 163 408	24 746	2.2 %	1 352 709	1 381 320	28 610	2.1 %
Immobilisations	Fr.	269 341	268 717	-624	-0.2 %	324 292	320 444	-3 848	-1.2 %
Passifs	Fr.	869 320	894 690	25 370	2.9 %	1 028 418	1 060 876	32 458	3.2 %
Capital étranger	Fr.	1 138 661	1 163 408	24 746	2.2 %	1 352 709	1 381 320	28 610	2.1 %
Capital propre	Fr.	579 235	584 589	5 355	0.9 %	683 907	690 750	6 843	1.0 %
dont variation du capital propre CoFi	Fr.	559 427	578 818	19 391	3.5 %	668 802	690 570	21 767	3.3 %
Degré de liquidité 2 (quick ratio)	%	17 288	16 719	-570	-3.3 %	20 063	18 365	-1 699	-8.5 %
Degré de financement étranger	%	510.9	491.6	-19.3	-3.8 %	463.9	455.8	-8.2	-1.8 %
Deg. couv. immob. 2 (capit. empr. à lg terme)	%	50.9	50.2	-0.6	-1.2 %	50.6	50.0	-0.6	-1.1 %
Rapports entre les facteurs de production									
SAU par unité de main-d'œuvre	ha SAU/UTA	14.2	14.6	0.3	2.4 %	13.8	14.2	0.4	2.9 %
UGB par unité de main-d'œuvre	UGB/UTA	18.6	19.1	0.5	2.7 %	18.3	18.9	0.6	3.3 %
SAU / actifs	ha SAU/100 000 Fr.	2.4	2.4	0.0	0.0 %	2.2	2.2	0.0	0.2 %
UGB / actifs	UGB/100 000 Fr.	3.2	3.2	0.0	0.4 %	2.9	2.9	0.0	0.5 %
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.31	1.31	0.01	0.4 %	1.32	1.32	0.00	0.3 %
Actifs par unité de main-d'œuvre	Fr./UTA	591 310	605 202	13 892	2.3 %	626 115	643 316	17 201	2.7 %
Compte de résultat récapitulatif									
+ Produits totaux									
dont produits de l'exploitation agricole	Fr.	389 927	393 396	3 469	0.9 %	515 993	517 297	1 304	0.3 %
dont produits des végétaux	Fr.	360 965	363 333	2 367	0.7 %	482 392	482 884	492	0.1 %
dont produits des animaux	Fr.	59 231	56 450	-2 780	-4.7 %	121 741	115 432	-6 308	-5.2 %
dont produits de produits transformés	Fr.	187 898	191 191	3 293	1.8 %	236 119	240 758	4 639	2.0 %
autres produits (par exemple location de machines)	Fr.	13 603	12 277	-1 326	-9.8 %	23 044	20 844	-2 201	-9.5 %
Paiements directs	Fr.	16 187	17 768	1 581	9.8 %	21 775	24 594	2 818	12.9 %
dont produits des immeubles de l'exploitation	Fr.	78 854	80 549	1 694	2.1 %	74 454	76 713	2 259	3.0 %
dont résultat agricole, exceptionnel, unique ou hors période	Fr.	26 790	27 137	348	1.3 %	30 466	30 645	179	0.6 %
dont résultat agricole, exceptionnel, unique ou hors période	Fr.	1 775	2 391	616	34.7 %	2 574	2 944	370	14.4 %
- Charges totales	Fr.	310 265	313 688	3 423	1.1 %	415 437	417 685	2 247	0.5 %
dont charges de matières, marchandises et services	Fr.	130 299	131 956	1 657	1.3 %	185 540	187 513	1 973	1.1 %
dont charges spécifiques des végétaux	Fr.	19 885	20 126	241	1.2 %	38 007	38 160	153	0.4 %
dont charges spécif. animaux et achats anim.	Fr.	89 400	89 526	126	0.1 %	114 981	115 221	240	0.2 %
dont charges de personnel (harmonisées pour le calcul du revenu agricole)	Fr.	37 754	37 793	39	0.1 %	57 439	56 766	-672	-1.2 %
dont charges issues de postes des immobilisations et locations	Fr.	123 350	123 639	289	0.2 %	148 932	148 055	-877	-0.6 %
dont amortissements et ajustements	Fr.	47 887	46 537	-1 350	-2.8 %	57 293	55 192	-2 100	-3.7 %
dont charges générales d'exploitation	Fr.	18 189	19 723	1 535	8.4 %	22 742	24 732	1 990	8.7 %
= Revenu agricole (RA)	Fr.	79 662	79 708	46	0.1 %	100 556	99 612	-943	-0.9 %
- Intérêt calculé du capital propre	Fr.	4 364	6 078	1 714	39.3 %	5 217	7 251	2 034	39.0 %
= Revenu du travail de la MO familiale	Fr.	75 298	73 630	-1 668	-2.2 %	95 339	92 361	-2 978	-3.1 %
/Unités de main d'œuvre familiale	UTAF	1.34	1.34	0.00	0.2 %	1.30	1.29	-0.01	-0.8 %
= Revenu du travail par UTA familiale	Fr./UTAF	56 081	54 753	-1 328	-2.4 %	73 452	71 741	-1 710	-2.3 %
Famille et ménage (sans communautés d'expl. CE)									
Revenu du ménage / total	Fr.	110 506	112 214	1 707	1.5 %	130 009	133 822	3 812	2.9 %
Revenu agricole (sans CE)	Fr.	75 394	75 169	-225	-0.3 %	94 300	93 900	-401	-0.4 %
Revenu extra-agricole	Fr.	35 112	37 045	1 932	5.5 %	35 709	39 922	4 213	11.8 %

CE = Communauté d'exploitations; CoFi = Comptabilité financière; MO = main d'oeuvre; n.d. = non disponible; RA = Revenu Agricole; SAU = Surface Agricole Utile; UGB = Unité de Gros Bétail; UTA = Unité de Travail Annuel; UTAF = Unité de Travail Annuel de la Famille.

Tableau annexé 1: Structure, bilan, compte de résultat récapitulatif et revenu du ménage des exploitations de l'échantillon « Situation des revenus ». Toutes les statistiques figurant dans le tableau se rapportent à l'échantillon complet.

Toutes les données : valeurs moyennes	Région des collines				Région de montagne				
	2022	2023	Δ absolue 23 vs 22	Δ en % 23 vs 22	2022	2023	Δ absolue 23 vs 22	Δ en % 23 vs 22	
Nombre d'exploitations	766	702	-64	-8.4%	706	611	-95	-13.5%	
Exploitations représentées	9031	8768	-263	-2.9%	10094	9836	-258	-2.6%	
Structure des exploitations									
Conditions de propriété									
Bâtiments ruraux en intégralité en location	%	11.5	10.7	-0.9	-7.5%	13.5	11.0	-2.5	-18.8%
Terres en intégralité en location	%	14.3	12.0	-2.33	-16.2%	17.2	11.4	-5.74	-33.4%
Main-d'œuvre	UTA	1.80	1.78	-0.02	-1.2%	1.72	1.75	0.03	1.6%
dont unités de main-d'œuvre familiale	UTAF	1.35	1.35	0.00	0.1%	1.40	1.42	0.02	1.4%
Surface agricole utile (SAU)	ha	25.1	25.7	0.6	2.2%	26.0	26.5	0.5	2.0%
dont terres assolées ouvertes	ha	4.4	4.5	0.1	1.8%	0.3	0.4	0.1	22.4%
dont prairies	ha	20.2	20.7	0.4	2.1%	25.0	25.5	0.4	1.8%
dont cultures pérennes	ha	0.2	0.2	0.0	7.9%	0.1	0.1	0.0	21.3%
Cheptel moyen total (animaux présents)	UGB	38.7	39.7	1.0	2.5%	28.4	29.2	0.8	2.7%
dont bovins	UGB	29.6	30.3	0.7	2.3%	23.9	24.6	0.8	3.2%
dont petits ruminants	UGB	1.1	1.2	0.1	5.3%	2.0	2.1	0.0	1.1%
dont porcs	UGB	5.1	5.2	0.1	1.4%	1.4	1.4	0.0	-0.3%
dont volaille	UGB	2.2	2.4	0.2	8.8%	0.6	0.5	0.0	-6.0%
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.54	1.55	0.00	0.2%	1.09	1.10	0.01	0.7%
Bilan de clôture de l'entreprise									
Actifs	Fr.	1076540	1082620	6079	0.6%	901627	939439	37812	4.2%
Actifs circulants	Fr.	260345	259242	-1103	-0.4%	202270	206905	4635	2.3%
Immobilisations	Fr.	816196	823378	7182	0.9%	699357	732534	33177	4.7%
Passifs	Fr.	1076540	1082620	6079	0.6%	901627	939439	37812	4.2%
Capital étranger	Fr.	577881	566980	-10901	-1.9%	437353	456091	18738	4.3%
Capital propre	Fr.	498659	515639	16980	3.4%	464274	483348	19074	4.1%
dont variation du capital propre CoFi	Fr.	16325	17408	1083	6.6%	14357	13869	-488	-3.4%
Degré de liquidité 2 (quick ratio)	%	586.5	533.7	-52.8	-9.0%	567.3	544.6	-22.7	-4.0%
Degré de financement étranger	%	53.7	52.4	-1.3	-2.4%	48.5	48.5	0.0	0.1%
Deg. couv. immob. 2 (capit. empr. à lg terme)	%	116.0	115.1	-0.9	-0.8%	114.1	113.7	-0.5	-0.4%
Rapports entre les facteurs de production									
SAU par unité de main-d'œuvre	ha SAU/UTA	14.0	14.4	0.5	3.4%	15.1	15.2	0.1	0.4%
UGB par unité de main-d'œuvre	UGB/UTA	21.5	22.3	0.8	3.7%	16.5	16.7	0.2	1.1%
SAU / actifs	ha SAU/100000 Fr.	2.3	2.4	0.0	1.6%	2.9	2.8	-0.1	-2.1%
UGB / actifs	UGB/100000 Fr.	3.6	3.7	0.1	1.9%	3.2	3.1	0.0	-1.4%
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.54	1.55	0.00	0.2%	1.09	1.10	0.01	0.7%
Actifs par unité de main-d'œuvre	Fr./UTA	598261	608696	10435	1.7%	524944	538330	13386	2.6%
Compte de résultat récapitulatif									
+ Produits totaux	Fr.	347317	354522	7205	2.1%	255712	259757	4045	1.6%
dont produits de l'exploitation agricole	Fr.	319235	325663	6428	2.0%	232305	234529	2225	1.0%
dont produits des végétaux	Fr.	22011	22224	214	1.0%	7077	6846	-230	-3.3%
dont produits des animaux	Fr.	197827	200655	2828	1.4%	113094	115427	2333	2.1%
dont produits de produits transformés	Fr.	7441	6495	-946	-12.7%	6210	5794	-415	-6.7%
autres produits (par exemple location de machines)	Fr.	15177	16620	1443	9.5%	9451	9520	69	0.7%
Paiements directs	Fr.	72415	73635	1220	1.7%	90632	91922	1290	1.4%
dont produits des immeubles de l'exploitation	Fr.	26242	26261	20	0.1%	22255	23155	900	4.0%
dont résultat agricole, exceptionnel, unique ou hors période	Fr.	1570	2190	620	39.5%	867	1820	952	109.8%
- Charges totales	Fr.	277229	283479	6250	2.3%	196048	199361	3314	1.7%
dont charges de matières, marchandises et services	Fr.	118746	121232	2486	2.1%	65118	66053	935	1.4%
dont charges spécifiques des végétaux	Fr.	10707	11454	746	7.0%	3321	3361	39	1.2%
dont charges spécif. animaux et achats anim.	Fr.	91299	91206	-93	-0.1%	52730	53128	398	0.8%
dont charges de personnel (harmonisées pour le calcul du revenu agricole)	Fr.	27653	27787	134	0.5%	19881	20941	1060	5.3%
dont charges issues de postes des immobilisations et locations	Fr.	114210	116493	2282	2.0%	96555	96846	291	0.3%
dont amortissements et ajustements	Fr.	46135	44067	-2068	-4.5%	36595	36982	387	1.1%
dont charges générales d'exploitation	Fr.	16013	17398	1385	8.6%	13909	14993	1084	7.8%
= Revenu agricole (RA)	Fr.	70088	71043	955	1.4%	59664	60396	731	1.2%
- Intérêt calculé du capital propre	Fr.	3890	5414	1525	39.2%	3621	5075	1454	40.1%
= Revenu du travail de la MO familiale	Fr.	66199	65629	-570	-0.9%	56043	55320	-722	-1.3%
/Unités de main d'œuvre familiale	UTAF	1.35	1.35	0.00	0.1%	1.40	1.42	0.02	1.4%
= Revenu du travail par UTA familiale	Fr./UTAF	48991	48520	-470	-1.0%	40143	39078	-1065	-2.7%
Famille et ménage (sans communautés d'expl. CE)									
Revenu du ménage / total	Fr.	103108	102069	-1038	-1.0%	90762	92057	1295	1.4%
Revenu agricole (sans CE)	Fr.	65625	65142	-484	-0.7%	58546	58778	232	0.4%
Revenu extra-agricole	Fr.	37482	36928	-555	-1.5%	32216	33279	1063	3.3%

CE = Communauté d'exploitations; CoFi = Comptabilité financière; MO = main d'œuvre; n.d. = non disponible; RA = Revenu Agricole; SAU = Surface Agricole Utile; UGB = Unité de Gros Bétail; UTA = Unité de Travail Annuel; UTAF = Unité de Travail Annuel de la Famille.

Tableau annexé 2: Calcul des flux de trésorerie des exploitations de l'échantillon «Situation des revenus». Toutes les statistiques figurant dans le tableau se rapportent à l'échantillon complet.

Toutes les données : valeurs moyennes	Suisse				Région de plaine			
	2022	2023	Δ absolue 23 vs 22	Δ en % 23 vs 22	2022	2023	Δ absolue 23 vs 22	Δ en % 23 vs 22
Nombre d'exploitations	2503	2243	-260	-10.4 %	1031	930	-101	-9.8 %
Exploitations représentées	32924	31964	-960	-2.9 %	13799	13360	-439	-3.2 %
Calcul des flux de trésorerie (sans communautés d'expl. CE) (* Entrée de liquidités avec signe positif; Sortie de liquidités avec signe négatif)								
+ Flux de trésorerie agricoles* (méthode indirecte)	Fr. 94510	96777	2266	2.4 %	117369	123143	5775	4.9 %
Résultat de l'agriculture, CoFi (sans CE)	Fr. 71003	70766	-236	-0.3 %	88643	88205	-438	-0.5 %
Amortissements	Fr. 48118	46161	-1956	-4.1 %	57076	54301	-2775	-4.9 %
Correction résultat de la cession d'actifs immob.	Fr. -931	-1050	-119	-12.8 %	-1501	-1106	395	26.3 %
Autres corrections relatives au bilan	Fr. -8395	-3563	4832	57.6 %	-11276	-2781	8495	75.3 %
Autres corrections (p. ex. valeur locative)	Fr. -15284	-15538	-254	-1.7 %	-15573	-15476	97	0.6 %
+ Flux monétaires non agricoles*	Fr. 2516	2942	426	16.9 %	2676	3663	988	36.9 %
= Flux de trésorerie Entreprise*	Fr. 97026	99718	2692	2.8 %	120044	126807	6762	5.6 %
+ Flux de trésorerie Privé, CoFi*	Fr. -41116	-41787	-671	-1.6 %	-55282	-54279	1003	1.8 %
+ Revenus annexes CoFi	Fr. 20467	20827	359	1.8 %	18651	19388	736	3.9 %
- Dépenses privées, CoFi	Fr. 61583	62614	1031	1.7 %	73933	73667	-266	-0.4 %
= Flux de trésorerie Entreprise & Privé*	Fr. 55910	57931	2021	3.6 %	64763	72528	7765	12.0 %
- Flux de trésorerie issus des opérations d'investissement*	Fr. 58587	64583	5996	10.2 %	67124	75270	8146	12.1 %
= Excédent (+) / manque de financement (-)	Fr. -2677	-6652	-3975	-148.5 %	-2362	-2743	-381	-16.1 %
+ Flux de trésorerie de l'activité de financement*	Fr. 4089	1281	-2808	-68.7 %	1426	-5392	-6818	n.d.
= Variation des liquidités*	Fr. 1412	-5371	-6783	n.d.	-935	-8134	-7199	-769.6 %
Flux de trésorerie Entreprise / ha SAU	Fr. 5231	5226	-5	-0.1 %	6314	6333	19	0.3 %
Flux de trésorerie agricoles / encaissements exploitation	% 27	27	0	0.2 %	25	26	1	2.2 %

Toutes les données : valeurs moyennes	Région des collines				Région de montagne			
	2022	2023	Δ absolue 23 vs 22	Δ en % 23 vs 22	2022	2023	Δ absolue 23 vs 22	Δ en % 23 vs 22
Nombre d'exploitations	766	702	-64	-8.4 %	706	611	-95	-13.5 %
Exploitations représentées	9031	8768	-263	-2.9 %	10094	9836	-258	-2.6 %
Calcul des flux de trésorerie (sans communautés d'expl. CE) (* Entrée de liquidités avec signe positif; Sortie de liquidités avec signe négatif)								
+ Flux de trésorerie agricoles* (méthode indirecte)	Fr. 86685	82129	-4556	-5.3 %	70623	74170	3547	5.0 %
Résultat de l'agriculture, CoFi (sans CE)	Fr. 61833	61382	-451	-0.7 %	55332	55549	216	0.4 %
Amortissements	Fr. 46841	43856	-2985	-6.4 %	37175	37241	65	0.2 %
Correction résultat de la cession d'actifs immob.	Fr. -575	-1303	-727	-126.5 %	-477	-755	-277	-58.1 %
Autres corrections relatives au bilan	Fr. -5497	-5676	-179	-3.3 %	-7072	-2763	4308	60.9 %
Autres corrections (p. ex. valeur locative)	Fr. -15917	-16130	-213	-1.3 %	-14336	-15101	-766	-5.3 %
+ Flux monétaires non agricoles*	Fr. 3019	2916	-103	-3.4 %	1856	1994	138	7.5 %
= Flux de trésorerie Entreprise*	Fr. 89704	85046	-4658	-5.2 %	72479	76164	3685	5.1 %
+ Flux de trésorerie Privé, CoFi*	Fr. -33282	-35607	-2325	-7.0 %	-28948	-30412	-1464	-5.1 %
+ Revenus annexes CoFi	Fr. 23873	22790	-1083	-4.5 %	19907	21040	1133	5.7 %
- Dépenses privées, CoFi	Fr. 57155	58397	1243	2.2 %	48855	51451	2597	5.3 %
= Flux de trésorerie Entreprise & Privé*	Fr. 56421	49438	-6983	-12.4 %	43531	45752	2221	5.1 %
- Flux de trésorerie issus des opérations d'investissement*	Fr. 65311	60936	-4375	-6.7 %	41147	53413	12266	29.8 %
= Excédent (+) / manque de financement (-)	Fr. -8889	-11498	-2608	-29.3 %	2384	-7661	-10045	n.d.
+ Flux de trésorerie de l'activité de financement*	Fr. 11383	8652	-2731	-24.0 %	1237	3791	2554	206.5 %
= Variation des liquidités*	Fr. 2493	-2845	-5339	n.d.	3621	-3870	-7491	n.d.
Flux de trésorerie Entreprise / ha SAU	Fr. 5011	4758	-253	-5.0 %	3757	3903	146	3.9 %
Flux de trésorerie agricoles / encaissements exploitation	% 28	26	-2	-5.9 %	31	32	1	2.3 %

CE = Communauté d'exploitations; CoFi = Comptabilité financière; SAU = Surface Agricole Utile; n. d. = non disponible;

* Entrée de liquidités +, Sortie de liquidités -

Impressum

Éditeur	Agroscope, Tänikon 1 8356 Ettenhausen www.agroscope.ch
Renseignements	Pierrick Jan, pierrick.jan@agroscope.admin.ch Dierk Schmid, dierk.schmid@agroscope.admin.ch
Traduction	Service linguistique Agroscope
Mise en page et impression	Brüggli Admedia AG, Romanshorn

Abonnement et changements d'adresses	Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, Berne, e-mail : verkauf.zivil@bbl.admin.ch (en cas de changements d'adresses, veuillez indiquer le numéro d'abonnement qui figure sur l'étiquette d'adresse)
Téléchargement	www.statistiquedesrevenus.ch
Copyright	© Agroscope 2024
ISSN	2296-7222 (print), 2296-7230 (online)

Exclusion de responsabilité : Agroscope décline toute responsabilité en lien avec la mise en œuvre des informations mentionnées ici. La jurisprudence suisse actuelle est applicable.